

Motion du 14° congrès

Contre la répression

Le congrès s'alarme du cours autoritaire et répressif qui règne en France.

Le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU a vivement alerté, le 1er mars dernier, sur les violences policières, l'état d'urgence, la répression judiciaire, la situation dans les prisons, le sort réservé aux mineurs isolés dans notre pays. La Défenseuse des droits s'en est également saisie.

En effet, la répression des manifestations, des militants syndicaux et écologistes s'accompagne de violences policières : brutalités, mutilations, arrestations arbitraires, gardes à vue abusives, ...

Ces violences policières font partie d'un véritable système pour effrayer la population et remettre en cause le droit de manifester, d'exprimer publiquement son opinion.

La traque incessante des réfugiés menace leur vie et la violation de leurs droits fondamentaux font des pratiques policières les moyens d'une déshumanisation abjecte.

Il s'agit de violences policières d'État. Elles doivent cesser.

Le congrès exprime sa solidarité avec toutes les victimes de ces violences.

Saint Pierre de Quiberon, 26 mai 2023